



HAL
open science

Risque et vulnérabilité. Convient-il de prendre des risques ?

Bernard Jolibert

► **To cite this version:**

Bernard Jolibert. Risque et vulnérabilité. Convient-il de prendre des risques ?. Gilles Ferréol. Risque et vulnérabilité, EME éditions, pp.1-10, 2014. hal-02486470

HAL Id: hal-02486470

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02486470v1>

Submitted on 21 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RISQUE ET VULNERABILITÉ

CONVIENT-IL DE PRENDRE DES RISQUES ?

Bernard JOLIBERT¹

Vu l'abus de ces deux termes dans la langue courante, il semble utile de commencer par préciser leur signification générale afin de saisir d'emblée le motif de leur rapprochement, motif qui n'est pas si évident qu'il pourrait sembler à première vue. On verra ensuite combien le fait de les penser ensemble, au-delà de l'usage technique courant dans le domaine médical ou financier, peut nous éclairer sur notre condition morale d'êtres humains soumis aux aléas de l'existence.

.
. .

I. UN POINT DE VOCABULAIRE

Risque : du bas latin *riscus* (ou *risicus*) par l'italien *risco*, le terme viendrait soit du verbe latin *resicare* (rocher découpé, écueil) soit du grec *rhizikon* de *rhiza* (racine, sans doute sur laquelle on trébuche). Pris dans l'usage courant, comme synonyme de danger, de hasard, de péril, d'inconvénient, d'aléa, le terme a, dans le domaine des assurances, un sens plus précis : il désigne l'éventualité d'un événement ne dépendant pas exclusivement de la volonté de l'entrepreneur et pouvant causer un dommage à l'entreprise. Au sens strict, c'est « l'éventualité d'un événement futur, incertain ou d'un terme indéterminé, ne dépendant pas exclusivement des parties et pouvant causer la perte d'un objet ou tout autre dommage. En matière d'assurance le terme désigne souvent l'événement même contre la survenance duquel on s'assure » (Litttré). Le risque, c'est alors l'événement fâcheux, indésirable, à la fois néfaste et imprévisible, que chacun cherche à éviter et contre lequel on cherche à se garantir le plus efficacement possible. Mais c'est aussi, de manière paradoxale, le fait même de s'exposer délibérément à un danger possible en vue d'en tirer quelque avantage. Celui qui prend la mer par exemple s'expose de fait à ce qu'on appelle une « *fortune de mer* » et celui qui l'assure cherche à évaluer la vulnérabilité de l'entreprise. La prise de risque implique alors des calculs de probabilité basés sur une étude la plus complète possible de la situation ainsi que sur les éventuelles suites positives ou négatives découlant de l'action menée.

On devine déjà l'enjeu : entre le timoré qui ne prend aucun risque et qui, de ce fait, se met en position de ne rien entreprendre, et le « risque-tout » qui pousse l'audace jusqu'à l'imprudente témérité, il y a celui qui « pèse les risques » afin de tenter l'entreprise en connaissance de cause, acceptant de s'exposer au danger en vue d'un bénéfice probable mais non certain. On ne court un risque plus ou moins important que lorsqu'on espère un possible avantage. Il y a risque lorsque coexistent un aléa et un enjeu. Le risque encouru est d'autant plus grand que le danger est important. Il « *vaut le coup* », comme on dit, si le bénéfice éventuel est lui-même intéressant. Ce qui conduisait Condillac à proposer la définition

¹ « Convient-il de prendre des risques ? », titre d'origine, publié in *Risque et vulnérabilité*, sous la dir. de Gilles Ferréol, Bruxelles, EME, 2014, p. 15-28.

suiuante : « *Le risque est le hasard d'encourir un mal, avec espérance, si nous réchappons, d'obtenir un bien.* » Ce rapport « risque/bénéfice » a été compris des assureurs qui calculent les primes en fonction de ces deux paramètres : les risques encourus sont relatifs à la fragilité de l'entreprise et à l'importance des bénéfices escomptés. L'idée de risque nous renvoie donc à celle de fragilité ou de vulnérabilité.

Vulnérabilité : Du latin *vulnerarius*, de *vulnus* : blessure ou *vulnerare* : blesser, le terme vulnérabilité désigne la plus ou moins grande facilité à être blessé ou à souffrir d'une blessure. Il y a dans la vulnérabilité une sensibilité à l'agression qui fragilise la personne. Est vulnérable celui qui peut être atteint, touché, blessé. L'analogie informatique nous éclaire : on parle de « vulnérabilité » pour désigner une faille dans le système permettant à une attaque de porter atteinte à son fonctionnement normal ou à sa structure même. Au physique une personne vulnérable est celle qu'un mal corporel peut atteindre plus aisément en raison d'une faiblesse passagère ou constitutionnelle ; au moral, c'est un être qui peut être aisément touché ou qui se défend mal parce qu'il présente une fragilité psychologique singulière. Dans les deux cas, la personne est visée dans l'unité même de son intégrité. Le contraire fait bien voir en quoi consiste cette forme constitutionnelle de fragilité. Est dit « invulnérable » celui qui ne saurait subir la moindre fêlure, celui que rien n'atteint, autrement dit celui qui se montre insensible aux attaques comme aux menaces. Quelle peine pourrait atteindre l'invulnérable ? Quelle blessure pourrait-on infliger à celui ou celle qui rien ne saurait entamer ? Pour lui, le risque est nul. Le terme vulnérabilité fut d'ailleurs le synonyme littéraire de fragilité (de *frangere*, briser). On devine que leur variation conjointe reste directement proportionnelle : plus l'entreprise est fragile et plus les risques sont importants. Inversement, plus le risque est minime, moins elle est vulnérable. Le rapprochement entre risque et vulnérabilité n'est pas seulement langagier, il a une histoire qu'il faut évoquer.

II. Un rappel historique et un problème

On distingue traditionnellement trois moments importants dans la manière de se la représenter.

Le premier est essentiellement religieux. Toutes les manifestations cataclysmiques sont perçues comme l'expression divine d'une réprobation d'actes commis par l'homme. Dès le départ, en transgressant l'interdit divin, l'espèce humaine a troqué une vie parfaite contre une existence risquée. La faute primitive explique alors la vulnérabilité de l'espèce qui ne saurait plus avoir la moindre garantie quant à son avenir. Le péché originel se transmet de génération à génération. La vulnérabilité fait partie de l'essence humaine. L'appréhension du risque ne relève ni de la prudence morale (à jamais aléatoire) ni de la certitude métaphysique (les desseins de Dieu sont impénétrables). Les causes des événements qui nous touchent nous dépassent infiniment et nous sommes, dès le départ, entièrement responsables de notre fragilité. Il n'y a qu'à subir, patienter et attendre que la « mauvais sort » cesse.

De la Renaissance au XVIII^e siècle, singulièrement suite aux travaux de mathématiciens comme Condorcet, d'Alembert, Carnot, Lagrange, sur les « *calculs de chances* » appliqués aux intérêts financiers, on passe de l'état « religieux » à l'état « positiviste » de la question (Roshdi Rashed, 1988). Bernouilli définit le risque comme « *l'espérance mathématique d'une fonction de probabilité d'événements* » (*Specimen theoriae novae de mensura sortis*, 1738). Les philosophes, de leur côté, s'affrontent sur les causes de la catastrophe de Lisbonne. Faut-il voir, dans le tremblement de terre, l'action de la Providence (Leibniz) ? N'est-ce pas plutôt un simple accident géologique (Voltaire) ou le résultat de constructions humaines désuètes et inadaptées (Rousseau) ? On a pu voir là une deuxième étape de la pensée : le calcul mathématique des risques remplace le fatalisme métaphysique

dans l'explication des accidents touchant les hommes. La fragilité n'est pas le résultat d'une punition transcendante mais un accident de la nature.

Le troisième moment semble être celui que nous vivons aujourd'hui. Il a plusieurs qualificatifs : société du « *risque nul* », société « *assurantielle* », État Providence, promotion du « *risque zéro* », etc. Il se caractérise par des politiques volontaristes de diminution de l'exposition aux risques, par l'exigence d'indemnisation des victimes et surtout par l'affirmation d'un véritable « *droit au non-risque* ». Il s'agit de calculer les risques afin de les éviter ou d'en gérer les conséquences. Pour ce faire, les sociétés contemporaines semblent progressivement imposer aux individus diverses formes de protection qui leur assurent, de la naissance à la mort, une sécurité maximale contre les aléas de l'existence. Et curieusement, en dépit des critiques que l'on adresse parfois à l'idéologie sécuritaire dans le champ économique, c'est bien la sécurité affective, politique, militaire, sociale, financière, psychologique, médicale, etc. qui constitue désormais la trame ultime de la vie politique, et non plus l'espérance spirituelle, la confrontation publique ou l'engagement moral.

Il faut reconnaître que, quel que soit le modèle historique, le risque apparaît d'abord comme une figure de l'adversité. Il est ce qui peut, à tout moment, venir contrarier mes projets et mes entreprises. Il se manifeste comme une limite objective que le monde de la nature et des hommes peut opposer à mon action, et l'on comprend en ce sens que tous nos efforts tendent à l'éliminer ou à le diminuer. Qu'il s'agisse du projet prométhéen et techniciste de dominer la nature ou de sagesse stoïcienne qui invite l'homme à se montrer indifférent à l'égard de l'événement qui ne dépend pas de lui, la finalité ultime est la même : mettre l'homme, essentiellement fragile vulnérable, à l'abri du risque.

Une question se pose alors immédiatement. Une telle prétention à fournir aux hommes une assurance inébranlable ne risque-t-elle pas de se retourner contre eux dans la mesure où, en voulant éviter tout risque, ils pourraient fort bien méconnaître les exigences de l'action concrète et se couper du réel, c'est-à-dire d'un monde qui, précisément parce qu'il est offert au risque, est le lieu de toute liberté effective possible ?

Dès lors, ne doit-on pas affirmer que le propre de l'homme, dont la condition est de vivre dans un univers dominé par la contingence, est, non pas d'éviter à tout prix les risques (tâche impossible, comme on va le voir) mais de savoir prendre des risques ? En d'autres termes, le risque, qui apparaît d'abord sous la figure de l'adversité, ne serait-il pas, pour l'homme, inhérent à sa condition ? Comme être vulnérable, il n'aurait d'autre choix que d'en assumer les risques.

III. PRÉVISION, PRÉCAUTION, PROTECTION, PRÉVENTION

Ces « *quatre P* », quasiment incantatoires désormais dans le monde des assurances, inspirent l'ensemble de nos politiques publiques. En ligne de mire : le risque. Il est devenu l'ennemi numéro un, l'adversaire absolu qu'il faut tenter de prévoir, de circonvenir et de contrecarrer. Car il est partout : « *dans l'air, dans l'eau, dans l'assiette* » ; « *il est réel dans le virtuel et virtuel dans le réel* » ; « *il est aussi dans l'avenir incertain, dans le passé profané, et, plus insidieux encore, dans le présent au quotidien* » (Dufourmentelle, 2011, p. 58). L'omniprésence du risque est devenue une véritable obsession. « *Léviathan trouve là un nouveau combat protecteur qui entraîne notre dépendance obéissante* », allant jusqu'à nous faire oublier qu'une vie sans risque ne vaut guère la peine d'être vécue puisqu'elle n'a plus rien à voir avec notre « *humaine condition* » faite de finitude inquiète. Plaider aujourd'hui pour un « *droit au risque* », c'est rappeler cette évidence que nous sommes vulnérables et que cette fragilité nous constitue, c'est rappeler que le souci de protection doit veiller à ne pas dépasser certaines limites au-delà desquelles il contribue à déshumaniser l'existence en infantilisant l'existant. Tout choix humain porte avec lui une part de hasard et, par suite, une

part de risque. Deux exemples, pris dans la vie contemporaine au quotidien, vont nous en convaincre (Maso, 2006).

Aucun sujet ne fait davantage consensus que la Protection de l'enfance. Elle a certes permis d'incontestables et fulgurants progrès. Et pourtant, si l'on n'y prend garde, elle menace de produire des effets pervers. Il suffit de considérer la réglementation tatillonne des sorties scolaires, les contraintes sanitaires d'une cantine, les règles de sécurité des colonies de vacances, le domaine légal de l'encadrement sportif, etc. : « *Arrive à grands pas, le temps où les pique-niques seront interdits parce qu'ils brisent la chaîne du froid.* » (Ibid.) La surprotection de l'enfance se retourne alors contre l'éducation des enfants. Et l'on oublie l'essentiel : à savoir que ce qu'il faut protéger, ce n'est pas l'enfance dont l'état exige de se voir dépassé vers l'état adulte, mais la volonté de grandir des enfants. Cette dernière passe par l'autonomisation et par la responsabilisation progressives qui ne sauraient, l'une comme l'autre, se faire sans prise de risque.

Même constat, à l'autre extrémité de l'existence ! Un traitement exclusivement médical du grand âge et de la dépendance en vient paradoxalement à réduire les personnes à l'état de légumes. La focalisation de la réflexion gériatrique sur l'évitement des risques médicaux peut entraîner une déshumanisation. Le principal risque à cet âge n'est peut-être pas tant la mort que l'insipidité de la vie. On l'oublie parfois, mais *sapiens* vient de *sapere* : goûter ; l'*homo sapiens* est celui qui a besoin de trouver du goût à la vie pour continuer de vivre. Quand le désir de protection cesse de réfléchir à ce qui constitue l'humain futur dans l'enfant, ou la liberté dans le vieillard, il court un grand danger, celui d'oublier qu'il n'existe pas de vie sans risque. Veillons à ce que le combat contre le risque ne devienne pas la nouvelle idéologie bien pensante de demain, une forme nouvelle d'aliénation infantilissante. Une existence qui ne présente plus aucun risque vaut-elle d'être goûtée ? Il faut se poser la question.

On objectera que c'est là ouvrir la voie au génocide, à la dictature nietzschéenne des « forts », à la sélection naturelle, au libéralisme « *libertariste* » qui réclame toujours moins d'intervention de l'État dans les affaires sociales. Il ne s'agit pas de répondre ici à un excès par un excès contraire, mais seulement de montrer les dangers d'une protection excessive. Il reste vrai que la vulnérabilité de certaines personnes appelle en contrepartie de leur faiblesse un devoir d'assistance, une action protectrice compensatoire à cette faiblesse même. Patients en service d'urgence, groupes ethniques minoritaires, personnes sans représentation politique, sans abris, nomades, réfugiés, déplacés, détenus, précaires, incurables, etc. se trouvent dans l'incapacité de protéger leurs intérêts : comment celui qui est lourdement diminué physiquement, moralement, socialement, intellectuellement pourrait-il donner, ou refuser, un « *consentement éclairé* » ? On parle avec raison de la fragilité particulière de l'enfance et de la vulnérabilité du grand âge. Si l'enfant est vulnérable parce qu'il est en train de se faire, le vieillard ne l'est pas moins, lui qui est en train de se défaire. Mais cette vulnérabilité ne vaut-elle pas de même pour chacun ou chacune, quel que soit l'âge ? Nous sommes tous vulnérables à des degrés divers, sans des domaines divers et de diverses manières. Que sont la précarité professionnelle, l'instabilité économique, la solitude affective sinon des signes majeurs d'une vulnérabilité qui touche tous les âges, tous les sexes et toutes les professions à n'importe quel moment de l'existence ?

Les Grecs anciens, qui n'étaient tendres ni sur les champs de bataille ni dans la vie politique, disaient que seuls des dieux pouvaient se prétendre invulnérables. Et encore devaient-ils obéir, bon gré mal gré, au destin ! Pour ce qui est des demi-dieux, ils sont les simples jouets livrés alternativement à la nécessité et au hasard. « *Fou celui qui se croit maître de sa propre destinée* » ne cesse de rappeler le poème homérique à ses héros. Dans le cas des êtres humains, Homère note que le simple fait de vivre comporte un nombre incalculable de dangers imprévisibles dont nul ne saurait faire le tour. Achille lui-même,

guerrier dit « *invincible* », présente un talon qui le rend vulnérable. Aussi bien les Anciens reliaient-ils l'idée de risque, non à telle ou telle dangerosité particulière, mais à la fragilité constitutive de la condition humaine, par essence vulnérable puisque mortelle. Notre idéal moderne de devenir « *maître et possesseur de la nature* », suivant le vœu de Descartes, entraîne chez certains une illusion techniciste tenace mais peu lucide, tout comme le fait de croire en l'éternelle jeunesse ou en l'immortalité de la civilisation humaine. Que ce soit au niveau individuel ou au niveau collectif, non seulement nous ne saurions maîtriser l'ensemble des facteurs qui déterminent ce qui nous advient, mais surtout, quoiqu'il se passe, quoique nous puissions entreprendre, chaque moment de l'existence est, en soi, un risque puisque la mort est coextensive à la vie.

À l'inverse de notre frilosité existentielle actuelle, il semble bien que la condition humaine ait été pensée, dans les sociétés traditionnelles, comme inséparable du risque. Au dire de George Steiner (Steiner, 1971), c'est même probablement à cette conscience risquée de notre vulnérabilité constitutive qu'il faut attribuer notre dimension spirituelle. Le fait d'être et de se reconnaître vulnérable est peut-être à la source de l'exigence philosophique, morale et métaphysique à la fois, qui nous pousse à demander le « *sens du sens* ». Choisir une existence qui ne soit pas le remords d'une vie, c'est parier pour le risque aux dépens de la sécurité tranquille, c'est ouvrir le présent vers un avenir qui ne soit pas seulement celui de notre mort. Le risque, parce qu'il met à chaque instant notre existence en jeu, peut être alors envisagé comme la notion métaphysique par excellence, celle qui donne son poids et son tragique au geste décisif que nous devons accomplir lorsque nous sommes sommés de le choisir. Et, comme le dit encore George Steiner, la philosophie, « *tard venue après la religion et l'art* », n'a peut-être pas, elle non plus, d'autre origine dès lors qu'elle prétend offrir à la personne une « *émergence éthique* ». Si, suivant le mot cruel de Georges Bernanos, « *la morale des sages modernes est celle de l'épargne* », aux yeux des philosophes anciens, la pensée qui se cherche et se risque est toute entière ouverte : « *Le monde sera demain à celui qui risquera le plus, prendra plus fermement son risque* » (*ibid.*)

La question n'est donc pas de savoir si nous sommes vulnérables – nous le sommes irrévocablement puisque nous sommes destinés à périr et que nous ne saurions avoir la maîtrise intégrale des forces qui agissent dans l'univers – mais quelles réponses plus ou moins risquées nous pouvons apporter à ce constat de vulnérabilité. On le devine déjà : en rapprochant la notion de risque de celle de vulnérabilité, on se trouve dans une question de degré, non de nature. Plus la fragilité est grande, plus le risque est important. Plus le risque est important, plus nous sommes fragilisés. C'est dans la conscience de cet enjeu que réside sans doute notre liberté d'homme. Vivre, c'est nécessairement choisir, et tout choix est nécessairement risqué.

Il faut donc, de manière urgente, évacuer une illusion tenace, celle qui consiste à parler, ainsi qu'on le fait aujourd'hui trop souvent, de « *risque zéro* ».

IV. RETOUR AU « RISQUE ZÉRO »

Le risque zéro, évoqué dès qu'un événement social fâcheux ou une catastrophe naturelle vient frapper les hommes, n'existe pas plus dans la réalité que l'invulnérabilité. C'est, à l'extrême rigueur, l'argument politique de ceux qui nous gouvernent pour mieux nous tenir en lisière. Mais que ce soit dans le domaine physique, intellectuel, affectif ou moral, technique ou scientifique, c'est le simple fait de vivre qui implique un « *risque majeur* ». Ce n'est pas telle ou telle forme d'existence qui permettrait la suppression des risques comme s'il existait quelque part un mode de vie sans danger aucun ; c'est le simple fait d'être là qui nous soumet aux aléas de l'existence. Inutile d'agir en « *risque tout* » pour prendre des risques. À tout instant je cours un risque, celui de « *passer outre* » sur le champ : je traverse prudemment la

rue et une voiture me renverse ; je dors dans mon lit sagement, le toit s'effondre. Plus simplement encore, mon cœur s'arrête soudain : *accidit*, « ça arrive » parce que c'est dans l'ordre des événements possibles.

Puisque vivre consiste à affronter des risques, il est illusoire de prétendre éliminer tous les risques. Rien ne montre mieux notre vulnérabilité que la prudence de certaines notices accompagnant les médicaments : pour un effet positif possible, combien d'effets secondaires risqués, plus ou moins probables. Un exemple, l'*Ipraalox*, comprimé « gastro-résistant » d'un laboratoire connu. Pour un effet positif : vaincre les aigreurs d'estomac, non garanti de surcroît, pas moins d'une centaine d'effets secondaires possibles. Comment résister au plaisir de citer la notice ? Les effets indésirables éventuels sont classés en cinq catégories : très fréquents, fréquents, rares, très rares, indéterminés. La litanie est impressionnante. Commençons par les effets les plus fréquents (plus d'un utilisateur sur dix) : « *Réactions anaphylactiques avec choc et œdème de Quincke : gonflement du visage, des lèvres, de la bouche, de la langue, de la gorge ; difficultés à respirer, déglutir ; urticaire, vertiges, accélération cardiaque accompagnée d'abondante transpiration ; éruption avec gonflement, peau qui pèle, formation d'ampoules ; lésions ou saignements autour de yeux, du nez, de la bouche ou des parties génitales ; dégradation rapide de l'état général ; jaunissement de la peau et des yeux lorsque l'atteinte hépatique est sévère ; troubles rénaux, douleurs en urinant accompagnée de fièvre.* » Voilà pour les cas les plus fréquents. Si on passe aux cas « *peu fréquents* » (un à dix utilisateurs sur mille), on est en droit de se s'inquiéter plus sérieusement encore : « *Maux de tête, vertiges, diarrhées, nausées, vomissements, ballonnements avec flatulences, constipation, bouche sèche, maux de ventre, éruption cutanée ou urticaire, démangeaisons, épuisement, sensation de malaise général, troubles du sommeil.* » Plus rares mais pas plus rassurants : « *troubles de la vision, douleurs articulaires et musculaires, augmentation de la température, gonflement des extrémités, réaction allergiques, dépression, augmentation des substances grasses dans le sang.* » Les cas « *très rares* » (un sur dix mille) sont ceux de la « *désorientation, de la diminutions des plaquettes sanguines favorisant les hématomes et les saignements ; la réduction des globules blancs pouvant entraîner des infections plus fréquentes.* » De « *fréquences indéterminées* » sont les « *hallucinations, la confusion mentale, la diminutions du taux de sodium dans le sang.* » La notice invite l'utilisateur à tenir la boîte hors de portée et de vue des enfants, à ne pas dépasser la date de péremption et à ne pas jeter les comprimés au tout-à-l'égout... sans doute pour sauver ce qui reste de la faune et la flore aquatiques ! Quant au patient, il lui est conseillé de conserver cette notice sur lui et de rejoindre au plus vite le service des urgences de l'hôpital le plus proche en cas d'apparition d'un des symptômes. Se soigner revient alors à prendre de sérieux risques au regard de quelques « *brûlures d'estomac* » et de quelques « *régurgitations acides* », somme toute assez banales.

Que faire devant ce déferlement sécuritaire, au final plus créateur d'angoisses que rassurant ? Ce que nous faisons tous au quotidien : tenter d'évaluer plus ou moins lucidement les risques sans en exagérer la portée et choisir librement en fonction des avantages escomptés. Sur le modèle des banquiers vénitiens de la Renaissance qui assuraient des cargaisons et des navires exposés à tous les dangers de la mer, le mieux reste peut-être de tenter d'apprécier notre sensibilité aux risques en raison de nos failles diverses, afin de choisir nos orientations de vie en fonction des dangers potentiels qu'elles présentent : cette réflexion vaut aussi bien pour le malade affaibli qui décide de ne pas se faire opérer parce que le bénéfique lui semble ridicule que pour le chirurgien qui souhaite tenter l'opération parce qu'il pense qu'elle a des chances d'améliorer l'existence du patient.

On voit immédiatement que le rapprochement entre ces deux termes fait sens pour peu qu'on accorde toute son attention au poids des mots. Que pourrait signifier l'idée de risque pour celui qui se sait (ou se croit) invulnérable, c'est-à-dire pour quelqu'un que la douleur,

l'échec ou la blessure n'atteignent pas ? Vivre, pour lui, ne présente aucun danger, par suite aucun risque. Si rien ne peut le toucher, quelle menace de dommage pourrait constituer un risque ? À la limite, quel intérêt présente la vie ? Inversement, pour celui qui est ou se sent vulnérable, tout événement qui survient est risqué, et par suite « intéressant » car tout ce qui advient dans la vie contient peu ou prou une menace de déstabilisation possible. Plus la vulnérabilité est présente (que celle-ci soit réelle ou seulement ressentie), plus les risques augmentent, cela vaut pour le corps comme pour l'esprit ou le cœur.

On comprend mieux alors le rapport établi, à l'aube de la Renaissance, par les banquiers vénitiens et génois entre le risque des entreprises commerciales maritimes et le montant des assurances ou des taux d'intérêt consentis lors de prêts. Toute entreprise comporte des dangers qu'il convient d'apprécier et de mesurer en fonction de la réalité certes, mais aussi des bénéfices escomptés. Les Anglo-Saxons, passés maîtres en gestion bancaire libérale, parlent de « *cost benefit evaluation* » (évaluation comparée des risques en termes de coûts et de bénéfices) pour mesurer l'intérêt des investissements : telle entreprise présente tel coût pour tel avantage escompté en fonction de tels aléas. À quel taux d'intérêt avancer l'argent à l'entrepreneur ? De quelles garanties s'entourer pour limiter les risques ? Les prêteurs vénitiens qui plaçaient leur argent dans un navire marchand tenaient compte des aléas encourus (retards, tempêtes, pirates, mutineries, détournements, vols, perte ou détérioration de la marchandise, etc.) et des bénéfices escomptés (cours variables de la marchandise à l'achat comme à la vente en fonction de l'offre ou de la demande) pour engager leurs fonds. Quant aux assureurs, ils suivaient la même démarche sur une échelle plus grande puisqu'ils traitaient plusieurs affaires à la fois. On le devine au calcul des risques, leur pain quotidien, la prime de risque augmente avec l'évaluation, en positif ou en négatif, de la vulnérabilité de l'entreprise. Jusqu'au moment où le risque devient tel que les assureurs se refusent à jouer le jeu.

Ce modèle économique libéral, transposé dans les autres domaines de l'existence invite aujourd'hui à penser l'ensemble de ce que nous vivons, celui de l'éducation des jeunes comme celui de la vieillesse où l'investissement est d'autant plus risqué que les sujets sont vulnérables comme des domaines peu ou pas du tout rentables.

Le rapprochement entre la notion de risque et celle de vulnérabilité déborde largement le domaine de l'économie et pose un véritable problème de société qui, au-delà de la question du vieillissement global de la population, renvoie à la fragilité de toute existence humaine. Au-delà de la question économique ou sociale, la question qui se pose est morale ou, plus généralement, philosophique. Chez l'homme, la réflexion sur le risque est liée à la conscience de sa fragilité. L'existence est fragile certes mais, de plus, nous savons qu'elle l'est. Nous ne nous contentons pas d'être vulnérables de la naissance à la mort, nous savons que nous le sommes. Et ceci en dépit, ou à cause, des progrès de la technique. Paradoxalement, plus la réflexion sur les risques devient envahissante, et plus la conscience de notre vulnérabilité est aiguë. Au point que, dans l'opinion courante, le « *principe de précaution* », simple corollaire théorique de notre incertitude, finit par devenir « *une véritable injonction pratique d'abstention* » (Masquelet, 2011, p. 104).

Cette inquiétude touche, par exemple aujourd'hui, l'épistémologie de la biologie. À propos des interventions sur le génome humain, tous les philosophes ne conçoivent ni n'évaluent les risques de la même manière. Par exemple, Hans Jonas voit dans l'éventualité d'interventions génétiques dites « *mélioratives* » ou « *eugéniques* » un risque d'atteinte à « *l'image de l'homme* » : un danger de nature métaphysique, quasi théologique. Jürgen Habermas pressent un risque « *transcendantal* », qui affecte les conditions de possibilité du devenir humain. Francis Fukuyama y voit avant tout un risque politique de destruction de la démocratie libérale. Tristram Engelhardt, à partir d'une vision qui se veut à la fois humaniste et postmoderne, estime que des interventions génétiques prudentes doivent être laissées à l'initiative des individus concernés. Les philosophes anglo-saxons partent d'une philosophie

empiriste et utilitariste qui enjoint plus prosaïquement d'analyser les risques comme des éventualités dont il s'agit de peser les dangers et les avantages (Kermisch et Hottois, 2007). Le problème n'est donc pas seulement un problème technique ; il engage une réflexion qui doit déboucher sur une dimension morale et métaphysique. La question devient alors proprement philosophique : que faire face au risque de vivre ? Qu'est-ce qui vaut qu'on prenne des risques ?

V. INSÉCURITÉ ET ALTERITÉ

On vient de voir que ne rien entreprendre est illusoire. On peut en revanche tenter de rechercher les sources de risques afin d'en limiter l'impact. Les stoïciens, qui vivaient en des temps qui n'étaient pas si éloignés des nôtres du point de vue du sentiment d'insécurité face à l'avenir, voyaient dans la puissance des forces de la nature et dans la violence des hommes les principales sources d'insécurité. Les hommes qui se sentent vulnérables ont besoin de se rassurer contre une nature imprévisible et menaçante ; ils la peuplent de dieux pour se rassurer contre les risques de catastrophes (Lucrèce, 1964, II). La barbarie des hommes, imprévisible et féroce, invite à la constitution de barrières légales permettant de contrer l'instabilité politique généralisée (constitutions, traités, accords, etc.) afin d'en contrôler les aléas (Marc Aurèle, 1962). Le développement des sciences a apporté une troisième source d'insécurité avec le progrès des techniques dans tous les domaines. Conçues pour nous rendre maîtres de notre destinée, suivant l'attente des hommes de la Renaissance, la technique et la technologie, après avoir suscité d'immenses espoirs, ont fini par devenir la source potentielle de menaces anxiogènes. Tout en donnant à l'humanité des moyens extraordinaires de gestion, de production dans les domaines du travail et de l'énergie, il a entraîné des risques écologiques qu'il semble désormais difficile de contrôler. Toute centrale nucléaire, même la plus sécurisée, reste vulnérable à des dangers naturels (Fukushima) ou humains (Tchernobyl). Les progrès de la « science » médicale, après avoir soulevé un temps l'illusion d'une jeunesse éternelle, se renversent en piège mortifère. Les dieux, les règles politiques et morales, les contrôles techniques sont là pour tenter de « capitonner » nos existences vulnérables. Il s'agit de conjurer l'incertitude du lendemain, de rassurer notre besoin de sécurité contre ces trois domaines principaux où transparaît massivement notre vulnérabilité. Montaigne nous le rappelle sans détour : qu'est-ce que le stoïcisme sinon la préparation à affronter les aléas de l'existence. La philosophie, entendue comme art de vivre, était déjà chez Épicure une invitation à assumer de manière purement morale notre vulnérabilité précisément contre l'illusion techniciste des « sophistes », ces illusionnistes qui prétendaient tout savoir, résoudre tous les problèmes, à l'image de nos actuels technocrates dont le fond de commerce consiste à prétendre tout prévoir afin de nous préserver du moindre risque.

Or, non seulement, comme on vient de le voir, on ne saurait se garantir contre le risque premier qui est celui de vivre et qui est inhérent au fait même d'être mais, de plus, ce sentiment d'insécurité, qui est à la racine de la reconnaissance de la vulnérabilité, semble constitutif de la condition humaine. « Faire de la philosophie », comme on dit, n'est peut-être rien d'autre que tenter de comprendre notre radicale vulnérabilité. Tout le reste n'étant, comme le voyait Pascal (1623-1662), que « *divertissement* ». Dès lors, prendre un risque n'est rien de plus que faire l'épreuve de notre fragilité en acceptant d'entrer dans un jeu pour lequel rien n'est joué par avance. Tacite enseignait que le « *désir de sécurité* » s'oppose aux entreprises quelque peu nobles ou de grande envergure. Sans doute est-il préférable d'agir en connaissance de cause, c'est-à-dire en pesant les dangers. Mais croire qu'on sauve sa vie en ne prenant aucun risque reste une illusion absurde. C'est au contraire le plus sûr moyen de la perdre. Telle est, quant au fond, la réponse d'Ulysse à la magicienne Circé qui propose au héros l'éternité divine, autrement dit l'invulnérabilité, en échange d'une existence aléatoire

d'homme, faite de risques, d'incertitudes, de souffrances et de mort. Entre être soumis aux aléas de l'existence humaine mais libre ou devenir l'égal des dieux, mais soumis, Ulysse choisit un destin incertain de mortel. La Fontaine ne dit pas autre chose : le désir excessif de sécurité nous rend esclaves en nous fragilisant toujours plus.

La conséquence philosophique de cette prise de conscience est plus importante encore lorsqu'on aborde la question de la relation aux autres. En effet, se reconnaître vulnérable, c'est sentir que l'on a besoin de protection ; c'est reconnaître aussi que les autres éprouvent le même besoin. Comment ne pas reconnaître, en effet, que l'autre se trouve dans la même situation de possible souffrance. Un peu de lucidité nous montre que nous ne sommes ni des dieux tout puissants, ni des fous ignorants des souffrances aléatoires qui nous guettent. La reconnaissance de notre commune vulnérabilité par le biais de la compassion montre que le besoin de protection reste partagé, au même titre que la conscience de notre vulnérabilité. Rousseau fondait la moralité sur la compassion. D'où celle-ci vient-elle sinon du fait de comprendre que la blessure dont souffre l'autre est la même que celle qui pourrait m'atteindre ? La vulnérabilité réfléchie dans l'échange interhumain, c'est l'aptitude à comprendre que la souffrance qui touche autrui pourrait être la mienne. On ne fait alors commune humanité avec les autres qu'à travers la perception partagée de notre commune vulnérabilité. Un homme qui ne se sentirait jamais vulnérable, qui ne reconnaîtrait pas dans la faiblesse d'autrui la marque de la fragilité de sa propre condition, serait un véritable monstre. Il ne s'agit pas ici, contrairement à ce que pense Nietzsche, de « *contagion pitoyable du malheur* », mais de prise de conscience de l'essentielle fragilité de l'humaine condition à laquelle un homme comme Montaigne était particulièrement attentif. C'est bien la conscience partagée de notre vulnérabilité qui permet la solidarité humaine réelle car elle combine à la fois la réflexion et le cœur, le calcul et le sentiment. Il n'y a pas d'un côté des êtres vulnérables et, de l'autre, des héros que rien ne saurait atteindre ; il y a une condition humaine essentiellement précaire dont l'incertitude théorique et la prise de risque pratique restent l'horizon indépassable.

Risque et vulnérabilité sont donc indissolublement liés dans la mesure où ils nous renvoient conjointement à notre essentielle finitude. Paradoxalement, on peut dire alors que vivre en tentant de se montrer le moins fragile possible, ce n'est pas fuir les risques ou les affronter sans réflexion, ce n'est pas non plus occulter sa fragilité dans un défi aveugle de « *surhomme* », c'est assumer sa vulnérabilité, comme les autres, avec les autres. Après tout, il est possible, comme le dit Montaigne, que l'« *agrandissement* » de la condition humaine soit à ce prix. Le sentiment de vulnérabilité invite à sortir de soi, à s'occuper des autres et au final, par un retour salutaire sur soi, à prendre conscience de manière toujours plus aiguë de la souffrance et de la mort qui reste notre ultime lot.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BORDAGI Géraldine (2001), « La notion de personne vulnérable en Droit », in *Actes des sixièmes journées d'étude : « Médiations, bientraitance et vieillissement »*, 25 et 26 octobre, Association biterroise d'Accès au Droit.
- DUFOURMANTELLE Anne (2011), *Éloge du risque*, Paris, Ellipses.
- DUTHEIL-WAROLIN Lydie (2004), *La Notion de vulnérabilité de la personne physique en droit privé*, Thèse de doctorat en Droit et Sciences économiques, Université de Limoges.
- EPICTETE (1962), *Manuel et Entretiens in Les Stoïciens* (sous la direction de P. M. Schuhl, traduction française par É. Bréhier), Paris, Gallimard, pp. 801-1132.

GARDOU Charles (2005), *Fragments sur le handicap et la vulnérabilité*, Paris, Érès.

HARRIS Georges (1997), *Dignity and Vulnerability*, Berkeley, University of California Press.

HIRSCH Emmanuel (2004), *Le Devoir de non-abandon, pour une éthique hospitalière et du soin*, Paris, Cerf.

JOUSSE Georges (2009), *Traité de riscologie, La science du risque*, Paris, Imestra Éditions.

KERMISCH Céline et Hottois Gilbert, (sous la dir. de) (2007), *Techniques et philosophie des risques*, Paris, Vrin.

LEBATS Michel (2012), *Gestion des risques*, Paris, Dunod.

LEBOUITS Anaëlle (sous la dir. de), (2009), *L'Amour du risque*, Paris, Verdier.

Lignes directrices internationales d'éthique pour la recherche biomédicale impliquant des sujets humains (2003), CIOMS, en collaboration avec l'OMS, Genève.

LHULLIER Fabrice (2005), *Le Droit des adultes vulnérables mais capables*, Thèse de doctorat en Droit, Université Jean Moulin, Lyon III.

LOMBARD Jean et VANDEWALLE Bernard (2010), *Philosophie pour les professionnels de santé*, Paris, Seli Arslan.

LUCRECE (1964), *De la Nature*, trad. fr. H. Clouard, Paris, GF-Flammarion.

MASQUELET Alain Charles (2011), *Penser la relation de soin*, Paris, Seli Arslan.

MARC AURELE (1962) *Pensées pour moi-même in Les Stoïciens*, trad. fr. Émile Bréhier, Paris, GALLIMARD, PP. 1133-1247.

MARTY Maryse (2001), « Essai de compréhension de la notion de vulnérabilité », in *Actes des sixièmes journées d'étude : « Médiations, bientraitance et vieillissement »*, 25 et 26 oct., Association Biterroise d'Accès au Droit.

MONTAIGNE (1962), *Essais, in Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, pp. 11-1097.

MASO Stéphane (2006), *Fondements philosophiques du risque*, Paris, L'Harmattan.

RASHED Roshdi (sous la dir. de), (1988), *Sciences à l'époque de la Révolution française, recherches historiques*, Paris, Librairie scientifique et technique Albert Blanchard.

DIRECTION GENERALE DE LA PROMOTION ET DES PROGRAMMES DE LA SANTE (1997), *Risque, Vulnérabilité, Résilience*, Santé Canada.

STEINER George (1971), *Dans le château de Barbe Bleue*, Paris, Gallimard.